

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Actualité de la paie

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle des douze derniers mois applicables à l'établissement de la paie
- Maîtriser les nouvelles règles (en fonction de l'actualité) dans le cadre de l'établissement de la paie
- Enoncer l'actualité des réformes sociales (sur une période d'un an) ayant des conséquences immédiates sur la paie
- Enoncer les derniers barèmes, les obligations déclaratives, etc.
- Savoir confronter les différentes pratiques des cabinets et obtenir des réponses claires et précises

Bénéfices participants :

- Décrire les nouvelles règles (en fonction de l'actualité) à connaître dans le cadre de l'établissement de la paie (rémunération, avantages en nature, frais professionnels, cotisations sociales, exonérations, paies spécifiques).
- Énoncer les derniers barèmes, les obligations déclaratives, etc.
- Décrire l'actualité des réformes sociales (sur une période d'un an) ayant des conséquences immédiates sur la paie.

Public visé : collaborateur paie, expert-comptable stagiaire, responsable service social.

Date et durée :

Jeudi 4 décembre 2025 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (7h) dans les locaux de Terra Gestion, 259 rue Pierre et Marie 77000 Curie Vaux-Le-Pénil.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis. Néanmoins, nous recommandons au participant de maîtriser les fondamentaux de la fiscalité agricole.

Tarif Terra Gestion : 310 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposé
- Travail en sous-groupes

Moyens techniques :

- Tableau numérique pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

77

259, rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 79 76 00

91

3, av. du Général de Gaulle
91090 LISSES
Tél. 01 84 18 00 10

75

33, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64

89

50 ter, rue de Malte
75011 PARIS
Tél. 01 43 14 40 50

89

23, boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07

78

38, rue des États Généraux
78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 07 49 00

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 20 personnes environ

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Préambule

Cette formation vise à maîtriser les nouvelles règles de l'établissement de la paie.

Elle fait le point sur l'actualité du droit social au regard de la paie, qu'il s'agisse des nouvelles lois, des décrets publiés, des circulaires et aussi de la jurisprudence, pour en tirer les conséquences pratiques au niveau de l'établissement de la paie.

Questions Traitées

Le programme évolue en fonction de l'actualité. Chaque actualité est décrite, puis son application sur le bulletin de paie est transcrite via un modèle de bulletin de paie et un cas pratique. Sont notamment traitées :

- Les actualités sur les prélèvements sociaux (calcul et paiement des cotisations sociales, obligations déclaratives, aides à l'embauche, etc.)
- Les actualités sur les différents éléments de rémunérations (salaires, avantages en nature et frais professionnels)
- Les actualités sur le traitement des incidences (suspension du contrat de travail, durée du travail, rupture du contrat de travail)

FORMATEUR : B. ZOUHRI

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

77

259, rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 79 76 00

91

3, av. du Général de Gaulle
91090 LISSES
Tél. 01 84 18 00 10

75

33, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64

50 ter, rue de Malte
75011 PARIS
Tél. 01 43 14 40 50

89

23, boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07

78

38, rue des États Généraux
78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 07 49 00